

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vers une vision commune pour l'aménagement du territoire Un débat essentiel s'ouvre enfin !

Québec, le 27 janvier 2021 - L'alliance ARIANE réagit avec enthousiasme à l'annonce de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Andrée Laforest, concernant l'élaboration prochaine d'une [Stratégie nationale d'urbanisme et d'aménagement des territoires](#). L'alliance, dont la raison d'être est de faire de l'aménagement une priorité au Québec, invite les Québécoises et les Québécois à prendre activement part à cette conversation qui débute maintenant, afin de contribuer à définir une vision collective et porteuse en matière d'aménagement du territoire.

Quarante ans après l'adoption des lois phares régissant l'aménagement, l'urbanisme et la protection du territoire agricole, il est grand temps d'en moderniser le cadre politique et réglementaire. Cette annonce est la concrétisation d'un [engagement électoral](#) du gouvernement, pour des milieux de vie agréables et de qualité. L'un des principaux objectifs de l'alliance ARIANE est ainsi en partie accompli.

Tel que proposé dans sa [feuille de route](#) vers une Politique nationale, l'alliance ARIANE recommande que la Stratégie vise l'atteinte des grands objectifs collectifs liés aux pratiques d'aménagement du territoire, notamment en matière de protection du territoire et des activités agricoles, de lutte contre les changements climatiques, de réduction de la consommation de pétrole, d'amélioration de la santé, d'optimisation des finances publiques, de protection de la biodiversité, de mise en valeur des paysages naturels, culturels et bâtis, de mobilité durable, de réponse aux besoins de logement, etc.

Une vision commune et digne du 21^e siècle pour notre territoire

L'alliance ARIANE invite le gouvernement, l'ensemble des parties prenantes et la population à s'engager dans une conversation ouverte, rigoureuse et crédible à chacune des [étapes](#) proposées par la ministre Laforest pour l'élaboration de la Stratégie. La présence d'une diversité de points de vue socioéconomiques et citoyens permettra de solidifier les bases de cette vision commune pour notre territoire, son avenir et son aménagement. Le résultat devra refléter cet engagement à long terme de l'État et des partenaires, et inclure des mécanismes de suivi de ses mesures et indicateurs.

Des principes fondamentaux à respecter

Dans la [déclaration](#) *Pour une Politique nationale de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme* lancée en 2015 et appuyée depuis par plus de 20 [villes et villages](#), des dizaines d'[organisations](#) et des milliers de [citoyens](#), l'alliance ARIANE proposait cinq principes fondamentaux. Ces principes devraient former le socle de l'exercice de réflexion actuel :

1. Le territoire du Québec est le patrimoine commun de l'ensemble des Québécois.

2. Ce territoire étant une ressource limitée et son altération ayant souvent un caractère irrémédiable, l'usage qui en est fait doit préserver le droit des générations futures de répondre à leurs besoins fondamentaux et de s'épanouir.
3. L'aménagement du territoire est une responsabilité partagée entre le gouvernement du Québec et les instances municipales.
4. Les instances municipales sont, dans le respect réciproque des compétences des divers paliers décisionnels, les gestionnaires du territoire sur lequel s'exerce leur autorité, et sont garantes d'en assurer une utilisation économe.
5. À travers leurs politiques, programmes, actions et investissements sur le territoire et son aménagement, le gouvernement du Québec et les instances municipales:
 - a. contribuent à l'atteinte des grands objectifs collectifs que s'est donnés et se donnera le Québec,
 - b. font primer l'intérêt collectif sur les intérêts particuliers,
 - c. prennent en compte et reflètent la diversité des collectivités québécoises.

-30-

À propos de l'alliance ARIANE

L'alliance ARIANE, créée en septembre 2015, travaille pour que l'aménagement du territoire et l'urbanisme soient une priorité au Québec. Son objectif principal est que le Québec se dote, dans le cadre d'une Politique nationale d'aménagement du territoire, d'une vision d'ensemble assortie de principes fondamentaux qui puisse assurer la coordination de l'ensemble des lois, politiques et interventions de l'État et des instances municipales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme.

Le comité directeur de l'alliance ARIANE comprend l'Association des aménagistes régionaux du Québec, l'Ordre des architectes du Québec, l'Ordre des urbanistes du Québec, l'Union des producteurs agricoles, le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec, la Fondation David Suzuki, Héritage Montréal, Vivre en Ville, Action patrimoine et l'Association des architectes paysagistes du Québec ainsi que plusieurs experts.

Renseignements

Samuel Pagé-Plouffe

info@ariane.quebec

514.714.6762